

Québec, le 24 mars 2005

Madame Sylvie Girard
Membre
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Madame,

Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Thomas J. Mulcair, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement les mandats de tenir une audience publique concernant le projet d'amélioration de la route 175 à quatre voies divisées du kilomètre 84 au kilomètre 227 sur le territoire de la réserve faunique des Laurentides et de la Ville de Saguenay ainsi que le projet de réaménagement à quatre voies séparées de la route 175 sur le territoire de Cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury, par le ministère des Transports, et ce, à compter du 11 avril 2005.

Conformément aux dispositions de l'article 2 des *Règles de procédure relatives au déroulement des audiences publiques*, je vous confie la présidence de la commission chargée de tenir enquête et audience publique sur les projets précités.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,



William J. Cosgrove

c.c. M. Raynald Martel, secrétaire du BAPE

Québec, le 24 mars 2005

Madame Marie-José Auclair
Membre additionnelle au
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

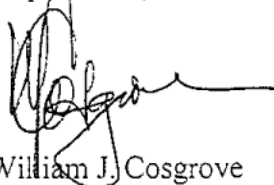
Madame,

Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Thomas J. Mulcair, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement les mandats de tenir une audience publique concernant le projet d'amélioration de la route 175 à quatre voies divisées du kilomètre 84 au kilomètre 227 sur le territoire de la réserve faunique des Laurentides et de la Ville de Saguenay ainsi que le projet de réaménagement à quatre voies séparées de la route 175 sur le territoire de Cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury, par le ministère des Transports, et ce, à compter du 11 avril 2005.

Conformément aux dispositions de l'article 2 des *Règles de procédure relatives au déroulement des audiences publiques*, je vous nomme membre de la commission chargée de tenir enquête et audience publique sur les projets précités, commission qui sera présidée par M^{me} Sylvie Girard.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,



William J. Cosgrove

c.c. M. Raynald Martel, secrétaire du BAPE



Québec, le 24 mars 2005

Monsieur Louis Dériger
Membre additionnel au
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur,

Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Thomas J. Mulcair, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement les mandats de tenir une audience publique concernant le projet d'amélioration de la route 175 à quatre voies divisées du kilomètre 84 au kilomètre 227 sur le territoire de la réserve faunique des Laurentides et de la Ville de Saguenay ainsi que le projet de réaménagement à quatre voies séparées de la route 175 sur le territoire de Cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury, par le ministère des Transports, et ce, à compter du 11 avril 2005.

Conformément aux dispositions de l'article 2 des *Règles de procédure relatives au déroulement des audiences publiques*, je vous nomme membre de la commission chargée de tenir enquête et audience publique sur les projets précités, commission qui sera présidée par M^{me} Sylvie Girard.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

William J. Cosgrove

c.c. M. Raynald Martel, secrétaire du BAPE



Québec, le 24 mars 2005

Monsieur Alfred Marquis
Membre additionnel au
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur,

Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Thomas J. Mulcair, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement les mandats de tenir une audience publique concernant le projet d'amélioration de la route 175 à quatre voies divisées du kilomètre 84 au kilomètre 227 sur le territoire de la réserve faunique des Laurentides et de la Ville de Saguenay ainsi que le projet de réaménagement à quatre voies séparées de la route 175 sur le territoire de Cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury, par le ministère des Transports, et ce, à compter du 11 avril 2005.

Conformément aux dispositions de l'article 2 des *Règles de procédure relatives au déroulement des audiences publiques*, je vous nomme membre de la commission chargée de tenir enquête et audience publique sur les projets précités, commission qui sera présidée par M^{me} Sylvie Girard.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

William J. Cosgrove

c.c. M. Raynald Martel, secrétaire du BAPE